

Ans Persoons (sp.a)

Échevine des Affaires néerlandophones,
des Contrats de quartier et de la Participation
à la Ville de Bruxelles

Opération plantes grimpantes à Bockstael

Le Contrat de Quartier Bockstael souhaite accroître la biodiversité en Ville

Avec le Contrat de Quartier Bockstael, la Ville de Bruxelles développe la biodiversité en ville. « Les habitants du quartier très dense de Bockstael ont besoin de plus d'espace vert de qualité », explique Ans Persoons (sp.a), Échevine des Contrats de Quartiers et de la Participation. Le Contrat de Quartier Bockstael développe ainsi une série d'actions vertes pour impliquer les habitants dans les plans de végétalisation de la Ville. Par exemple, le concours « Nature, côté rue » encourage les habitants du quartier Bockstael à fleurir leur façade. Et avec l'opération plantes grimpantes, le Contrat de Quartier installe sur demande des habitants une plante grimpante sur leur façade. Les habitants peuvent même chercher gratuitement une plante provenant de la pépinière installée sur le toit de l'antenne de quartier.

Le quartier de Bockstael se met au vert

La Ville investit dans plus d'espace vert qualitatif dans le quartier très dense de Bockstael. « Le nombre d'accès aux espaces verts dans le quartier est limité. Lorsque le Contrat de Quartier s'achèvera, nous voulons que chaque habitant puisse profiter d'espaces verts de qualité dans leur environnement direct », déclare Ans Persoons (sp.a), Échevine des Contrats de Quartiers et de la Participation. Les grands projets verts de ce Contrat de Quartier prévoient un nouveau parc dans le prolongement du parc Tour & Taxis, le long de l'ancienne ligne de chemin de fer 28a, ainsi que cinq nouveaux 'pocket parks' .

Les habitants ont la possibilité de faire fleurir leur propre maison

Une série de petites actions ont vu le jour simultanément pour permettre aux habitants du périmètre du Contrat de Quartier de donner, à leur échelle, un coup de pouce à la nature. Par exemple, en participant au concours « Nature, côté rue », ou bien en installant des plantes grimpantes sur leur façade, ou encore en allant chercher des plantes à l'antenne de quartier. Ans Persoons : « L'objectif de ces actions est d'impliquer les habitants en les encourageant à prendre eux-mêmes l'initiative de redynamiser leur quartier. »

Inscription jusqu'au 21 juin

Les habitants ont jusqu'au 21 juin pour s'inscrire aux concours « Nature, côté rue ». L'idée est que les participants décoorent leur façade, fenêtre ou balcon avec des plantes ou fleurs indigènes sans traitement de pesticides. L'équipe du Contrat de Quartier reste à leur disposition pour leur donner des conseils et même quelques plantes ou graines (en fonction du stock disponible) pour fleurir leur façade dès cette année, durant l'été en particulier. Deux prix sont à remporter : le prix du public et le prix du jury.

L'opération plantes grimpantes est la seconde action du Contrat de Quartier. Les habitants du périmètre ont encore jusqu'au 21 juin pour introduire une demande pour recevoir gratuitement une plante grimpante. Le Contrat de Quartier s'occupe de fournir la plante et de l'installer sur la façade. En outre, une pépinière et des ruches ont été installées sur le toit de l'antenne de quartier. Les habitants du périmètre peuvent aller chercher gratuitement à l'antenne de quartier des petites plantes (plant de tomates cerises ou des tournesols). Enfin, les ruches ne sont pas seulement là pour accroître la biodiversité du quartier mais bientôt, régaleront les habitants avec leur miel !